

LE MAG DES OGEC

L'ACTUALITÉ INDISPENSABLE À LA GESTION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

- GRAND ANGLE -

**L'insuffisance des
financements publics**

ÉDITO

PIERRE-VINCENT GUÉRET

Président de la Fnogec



« Demandez, et l'on vous donnera ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et l'on vous ouvrira » (Mt 7, 7)

Dans notre situation actuelle, il existe deux expressions que j'aime à mettre en regard. La première : « l'huile de coude ». Celle qu'on applique à une machine grippée pour la remettre en marche. Celle qui ne coûte rien, sauf de l'énergie, de la conviction, et du temps. La seconde : « ouvrir les bonnes portes ». Parce que l'énergie ne suffit pas si elle s'épuise contre un mur. Il faut savoir frapper là où ça peut s'ouvrir.

**Le dialogue est possible.
Il faut juste aller le chercher.**

Ce numéro du Mag vous donne les deux. Les outils pour convaincre — un livret, des infographies, des arguments — et des exemples de portes qui se sont ouvertes : dans le Tarn, en Guadeloupe, à La Réunion. Des territoires qui ont osé aller expliquer, revendiquer, dialoguer, et qui ont parfois obtenu.

Il me reste à vous dire pourquoi nous ne pouvons pas ne pas y aller.

Les chiffres d'abord

Vous les connaissez. Nous les publions chaque année, et chaque année ils font mal. L'étude nationale sur les forfaits 2025 le confirme sans appel : des écarts de 1 à 3 entre forfaits régionaux, de 1 à 30 entre forfaits municipaux, des forfaits systématiquement inférieurs aux dépenses publiques quand les contrôles le calculent. Et au total, 960 millions d'euros par an qui manquent à l'appel.

Ce ne sont pas des estimations militantes. Ce sont des réalités que les DDFIP et les chambres régionales des comptes calculent et publient. Ce sont 450 euros que chaque famille, chaque année, sort de sa poche pour compenser ce que la loi a pourtant clairement promis.

Le maire ne le sait pas forcément. C'est notre travail de le lui dire.

Le droit ensuite

Le forfait n'est pas une subvention. Ce n'est pas un geste de bienveillance politique. C'est une obligation légale. C'est la traduction concrète du principe simple que le droit à l'éducation s'exerce, quel que soit l'établissement choisi, avec les mêmes moyens. « Quand le forfait est juste, tout le monde y gagne » : les élèves, les familles, les communes elles-mêmes. C'est ce que nos collègues du Tarn ont allés expliquer, avec calme et persévérance, à leurs élus locaux.

Beaucoup de maires découvrent lors de ces rencontres que le forfait n'est pas une demande, mais une dépense obligatoire liée au coût de l'élève du public. Certains rectifient alors leur tir. D'autres s'engagent même au-delà, comme ce conseil départemental qui a formalisé un partenariat triennal garantissant un calcul transparent du forfait et l'accès aux aides facultatives pour les élèves catholiques.

Le dialogue est possible. Il faut juste aller le chercher.

La mobilisation, maintenant

Nous sommes 40 000 administrateurs bénévoles dans l'enseignement catholique. Quarante mille. C'est une force considérable, qui ne saurait rester silencieuse face à une injustice aussi documentée.

Ce livret que la Fnogec vient de publier, et que ce numéro vous présente, a été conçu pour vous. Il est pédagogique, il est argumenté, il est adapté aux réalités locales. Il permet à chaque Ogec d'entrer chez son maire avec des faits, des chiffres, et une posture de partenaire — non d'opposant.

Alors allez-y. Prenez rendez-vous. Portez les infographies. Racontez ce que vivent vos familles. Expliquez le manque à gagner. Et si votre maire hésite, montrez-lui ce qui s'est passé dans le Tarn. Dans les Outre-mer. Partout où des administrateurs ont choisi d'agir.

Chaque Ogec qui va voir son maire est un acte politique. Chaque forfait amélioré est une victoire concrète pour les familles. Chaque commune qui sort du sous-financement est un signal pour ses voisines.

C'est comme ça que les choses bougent. Pas depuis Paris. Depuis nos villes et villages.

01

Un livret Fnogec pour engager un dialogue éclairé avec les maires

04

02

La Fnogec entre au Comité stratégique du Service Civique

05

03

Grand angle : les territoires donnent de la voix pour dénoncer l'insuffisance des financements publics

Tarn : une mobilisation exemplaire pour un forfait communal juste

06

Guadeloupe : une voix déterminée pour l'équité en Outre-mer

08

La Réunion : faire reconnaître la réalité réunionnaise

09



04 ÇA SE PASSE EN RÉGION

Manuels scolaires

Optez pour un fonctionnement enfin simple et apaisé 10

Écoles de Vie(s)

Une école ouverte et vivante 10

Accueillir les tout-petits, une pédagogie sur mesure 11

Cinéma et prévention : Orange s'engage aux côtés des lycéens 12

Pays de la Loire

Des webinaires mutualisés pour renforcer la dynamique territoriale 13

Directrice de la publication : Laura Lepla
Comité éditorial : animation du territoire
Crédits photos : animation du territoire, Willy Francilette, Jean-Michel Pascal, Frédérique Zupan, Shutterstock
Conception :  agencezebra.com
N° ISSN : 27294609

Un livret Fnogec pour engager un dialogue éclairé avec les maires

Laura Leppla Fnogec

Dans un contexte où les relations entre les établissements d'enseignement catholique et les communes restent déterminantes pour garantir un financement juste et équilibré, la Fnogec est fière d'annoncer la publication de son nouveau livret à destination des maires de France.

Pensé comme un outil à la fois pédagogique et stratégique, ce document marque une étape importante dans notre volonté de clarifier, objectiver et faciliter le dialogue entre les Ogec et les collectivités territoriales.

Un levier décisif pour mieux comprendre et mieux agir

Ce livret s'adresse en priorité aux maires, mais il constitue également un support précieux pour les Ogec dans leurs échanges locaux. Il permet de rappeler le cadre légal du financement des établissements privés sous contrat, d'expliquer les mécanismes du forfait communal et de mettre en lumière les écarts parfois constatés entre les obligations réglementaires et les pratiques locales.



L'objectif est clair : favoriser une compréhension partagée des enjeux afin d'aboutir à des décisions justes et conformes au droit.

Des infographies pour objectiver le débat

Parce que les discussions financières peuvent parfois sembler abstraites, la Fnogec a fait le choix d'annexer au livret des infographies claires et percutantes. Celles-ci illustrent notamment le manque à gagner subi par les établissements en cas de sous-forfait communal. À travers des exemples concrets et des données synthétiques, ces visuels permettent d'objectiver les écarts de financement, de rendre plus lisibles les impacts sur le fonctionnement des écoles et de soutenir les Ogec dans leurs démarches argumentées auprès des municipalités. Ces éléments visuels constituent de véritables leviers pour structurer un dialogue apaisé et fondé sur des faits.

Un support au service du réseau

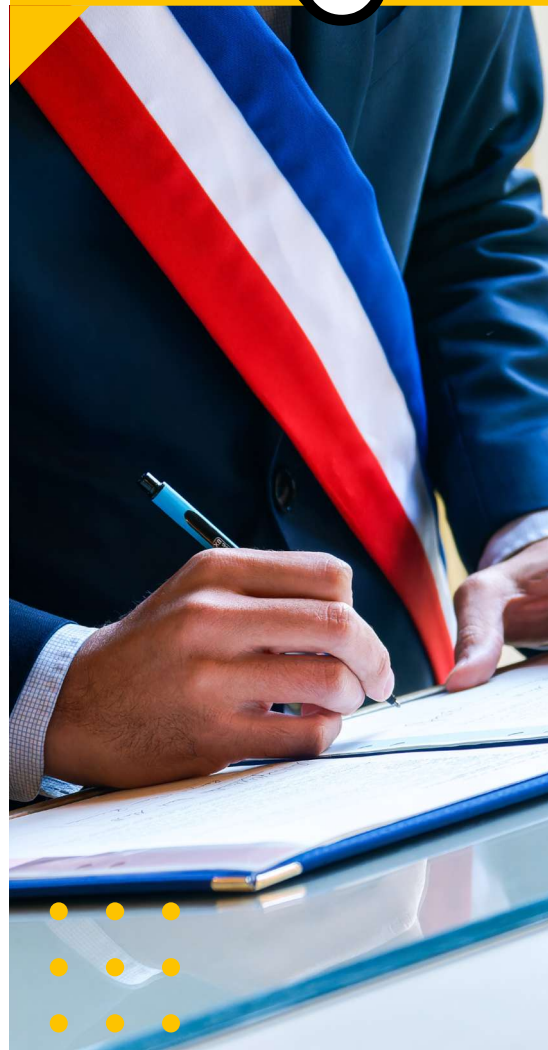
Ce livret s'inscrit pleinement dans la mission de la Fnogec : accompagner, outiller et représenter les Ogec. Il a été conçu pour être facilement mobilisable lors des rencontres avec les élus, adaptable aux réalités locales et utile dans une logique de partenariat durable avec les communes.

Nous invitons chaque Ogec à s'appropriier ce document et à l'utiliser comme un support de dialogue constructif, au service des élèves, des familles et des territoires.

Accéder au livret et aux ressources

Le livret à destination des maires ainsi que l'ensemble des ressources associées, dont les infographies, sont disponibles en ligne.

Pour retrouver tous les contenus, cliquez ici



Entrée au Comité stratégique du Service Civique : un engagement renforcé au service d'un dispositif essentiel

Carole-Anne Delache Fnogec



5 867

volontaires français

103

volontaires internationaux

mobilisés dans nos établissements depuis 2011.

#EnModeServiceCivique

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Fnogec intègre le Comité stratégique du Service Civique, seconde instance de gouvernance de l'Agence du Service Civique. Cette nomination s'inscrit pleinement dans la continuité de l'engagement de la Fnogec en faveur de la jeunesse et de la promotion de l'engagement citoyen.

Instance consultative majeure, le Comité stratégique éclaire le Conseil d'administration sur les orientations et les missions prioritaires du Service Civique. Il intervient notamment dans le cadre du plan d'action annuel et du rapport d'activité, afin de formuler des recommandations structurantes destinées à :

- **promouvoir et valoriser le Service Civique ;**
- **garantir la mixité sociale ;**
- **assurer l'égal accès de toutes et tous à ce dispositif républicain d'engagement.**

Cette participation offre l'opportunité d'être en contact direct avec l'ensemble des acteurs qui contribuent au Service Civique et à son rayonnement : parlementaires, représentants ministériels, organismes publics, associations locales et nationales, collectivités territoriales, ainsi que plusieurs fondations impliquées dans le développement du volontariat. Cette diversité nourrit une réflexion stratégique riche, indispensable au pilotage d'un dispositif qui constitue aujourd'hui un pilier de l'engagement citoyen en France.

La présence de la Fnogec au sein du Comité stratégique s'inscrit dans une dynamique historique : engagée depuis la création du Service Civique, elle accueille et accompagne chaque année un nombre significatif de volontaires, avec 5 867 volontaires français et 103 volontaires internationaux mobilisés dans nos établissements depuis 2011.

Cette implication témoigne de la place centrale que nous accordons à l'ouverture, à la solidarité et à l'épanouissement des jeunes au sein du réseau éducatif et associatif.

Dans un contexte où notre société a plus que jamais besoin de solidarité, de participation citoyenne et de vivre-ensemble, nous souhaitons réaffirmer l'importance de soutenir et de promouvoir le Service Civique. Nous invitons l'ensemble des organisations, des acteurs institutionnels et des responsables associatifs à continuer de s'engager pour offrir à chaque jeune la possibilité de vivre cette expérience unique, formative et profondément transformatrice.

Le Service Civique est un bien commun : faisons-en ensemble un levier toujours plus fort d'engagement, d'inclusion et d'espoir pour la jeunesse.

Grand angle

Les territoires donnent de la voix pour dénoncer l'insuffisance des financements publics

Tarn : une mobilisation exemplaire pour un forfait communal juste

Vanessa Martin Fnogec

Dans le Tarn, l'Enseignement catholique a engagé depuis plusieurs mois un travail patient et déterminé pour faire du forfait communal un véritable levier de coopération avec les collectivités. Sous l'impulsion de Gilles Artigues, directeur diocésain, et de Fabienne Novo, présidente de l'Udogec 81, une dynamique structurée s'est installée, fondée sur la pédagogie, la transparence et le dialogue. Leur démarche, aujourd'hui saluée localement, offre un exemple inspirant pour l'ensemble des Ogec.

Tout est parti d'un constat partagé : d'une commune à l'autre, les montants versés au titre du forfait communal présentaient des écarts importants, parfois éloignés du cadre légal. Plutôt que de laisser s'installer l'incompréhension,

les responsables tarnais ont choisi d'aller à la rencontre des élus. « Beaucoup de maires découvrent que le forfait n'est pas une subvention, mais une dépense obligatoire liée au coût de l'élève du public », rappelait récemment Gilles Artigues sur RCF Tarn. L'objectif n'était pas de dénoncer, mais d'expliquer, de clarifier, de rendre lisible un mécanisme souvent perçu comme technique.

Les échanges ont permis d'aborder les réalités budgétaires des communes, mais aussi les conséquences concrètes d'un forfait insuffisant pour les établissements : fragilisation des Ogec, pression accrue sur les familles, difficulté à maintenir la qualité éducative. « Quand le forfait est juste, tout le monde y gagne : les écoles, les familles

et les collectivités », souligne Fabienne Novo. Cette approche, fondée sur la confiance, a ouvert la voie à des discussions constructives, y compris dans des territoires où le sujet était sensible.

Pour amplifier cette dynamique, l'Enseignement catholique du Tarn s'est également appuyé sur une communication régulière, notamment via LinkedIn, où les avancées ont été partagées avec clarté et constance. Cette visibilité, portée avec soin par la direction diocésaine, a contribué à rendre le sujet lisible pour un public plus large et à installer une véritable culture du dialogue autour du forfait. Une manière de rappeler que cette mobilisation repose sur la complémentarité des acteurs, chacun apportant sa part à la réussite collective.

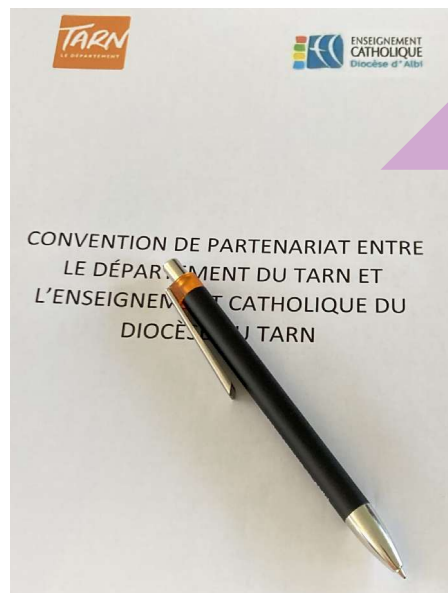




Cette dynamique a trouvé un prolongement concret avec la signature d'une convention triennale de partenariat entre l'Enseignement catholique du Tarn et le Conseil départemental, au collège Bon-Sauveur à Albi. Le président du Département, Christophe Ramond, s'est engagé à garantir un versement transparent et sécurisé du forfait pour les onze collèges catholiques, en précisant clairement le mode de calcul. La convention prévoit aussi l'accès des élèves aux aides dites « facultatives » : kit collégien, chèque collégien, aides à la restauration sous conditions de ressources, sensibilisation aux gestes qui sauvent, participation à « Collège au cinéma » ou encore implication dans le Conseil départemental de la jeunesse.

La cérémonie de signature a réuni toutes les cheffes et tous les chefs d'établissement, venus témoigner de l'importance de cet engagement. Plusieurs élèves du Bon Sauveur étaient également présents, donnant à l'événement une dimension concrète et profondément humaine. La présence de Mgr Jean-Louis Balsa, archevêque d'Albi, et du Père Sébastien Diancoff, vicaire général, a souligné la portée institutionnelle de ce moment.

La mobilisation ne s'arrête pas là. Une nouvelle étape s'ouvre déjà : Gilles Artigues réunira prochainement l'ensemble des présidents et présidents d'Ogec afin de préparer une série de rencontres avec toutes les municipalités du département. Cette démarche se fera désormais en lien étroit avec l'APEL, que l'Udogec reconnaît ne pas avoir suffisamment associée au lancement de l'action. « C'était une erreur, et nous avançons désormais ensemble », confie Fabienne Novo, soucieuse de renforcer le partenariat éducatif.



La conclusion s'impose d'elle-même : la pédagogie et la constance peuvent transformer durablement la relation entre les établissements catholiques et les collectivités. Dans le Tarn, cette dynamique n'est plus seulement une intention, mais une réalité partagée. Pour les Ogec, l'expérience montre qu'une action collective, structurée et incarnée peut faire évoluer les pratiques locales et sécuriser l'avenir des écoles. Elle rappelle aussi que la défense du forfait communal se construit dans la durée, au croisement du dialogue, de la clarté et de la confiance.

Cette dynamique a trouvé un prolongement concret avec la signature d'une convention triennale de partenariat entre l'Enseignement catholique du Tarn et le Conseil départemental.

Grand angle



Guadeloupe : une voix déterminée pour l'équité en Outre-mer

Laura Lepla Fnoqec

En Guadeloupe, territoire marqué par une vie chère structurelle et des contraintes économiques fortes, Willy Francilette incarne un engagement sans relâche au service des établissements et des familles. Président de l'Udregoc, il porte avec conviction un combat devenu central pour l'enseignement catholique ultramarin : celui d'un financement juste, enfin adapté aux réalités locales.

Car en Guadeloupe, tout coûte plus cher. Les charges de fonctionnement, les approvisionnements, les salaires majorés pour compenser le coût de la vie pèsent lourdement sur les budgets des établissements. Pourtant, les forfaits d'externat restent trop souvent calculés comme dans l'Hexagone, sans tenir compte de ces écarts.

Ce décalage crée des déséquilibres durables et fragilise directement les communautés éducatives.

Face à cette réalité, Willy Francilette refuse la résignation. Par ses prises de parole, il alerte, interpelle et met en lumière une situation qui ne peut plus être ignorée. Son engagement est constant, ancré dans le terrain, porté par une exigence simple : faire reconnaître que l'égalité ne peut exister sans prise en compte des spécificités ultramarines.

Au-delà des enjeux financiers, c'est une certaine idée de l'école qu'il défend. Une école accessible à tous, où la liberté de choix des familles ne serait pas entravée par les inégalités territoriales. Par sa ténacité, il contribue à faire émerger une prise de conscience nationale et à inscrire durablement la question des forfaits en Outre-mer dans le débat public.

Pour retrouver l'interview de Willy Francilette, cliquez ici





La Réunion : faire reconnaître la réalité réunionnaise

Laura Leppla Fnogec

À La Réunion, Jean-Michel Pascal porte une parole claire, ancrée dans le réel. Secrétaire général, il s'est récemment exprimé dans une interview sur les ondes de Réunion La 1^{ère} pour alerter sur une situation devenue critique : celle d'un financement qui ne tient pas compte des spécificités profondes du territoire.

Car à La Réunion, les équilibres économiques sont particulièrement fragiles. Le coût de la vie y est élevé, les salaires sont majorés de plus de 50 % pour compenser ces écarts, et les établissements doivent faire face à des charges bien supérieures à celles de l'Hexagone. Pourtant, comme dans l'ensemble des Outre-mer, les forfaits d'externat restent largement insuffisants et souvent déconnectés de ces réalités.

Dans ce contexte, Jean-Michel Pascal ne se contente pas de constater. Il explique, démontre et interpelle. Son intervention médiatique traduit une volonté forte de rendre visible ce que vivent concrètement les établissements réunionnais : des budgets sous tension permanente, un modèle fragilisé, et une pression accrue qui peut, à terme, peser sur les familles.

Son engagement s'inscrit dans une ligne exigeante. Faire comprendre que La Réunion n'est pas un territoire comme les autres, et que l'égalité de traitement passe nécessairement par une équité réelle. À travers sa parole, il contribue à faire émerger une prise de conscience indispensable, en rappelant que derrière les chiffres, il y a des élèves, des équipes éducatives et des familles qui attendent des réponses justes et durables.



Pour retrouver l'interview de Jean-Michel Pascal, cliquez ici



50 %

les salaires sont majorés de plus de 50 % à La Réunion.



Manuels scolaires : optez pour un fonctionnement enfin simple et apaisé

Claire Turan ARBS



Jocelyne Grau est cheffe d'établissement du collège Sainte-Geneviève à Courbevoie, un établissement de 500 élèves intégré à un groupe scolaire réunissant école élémentaire et collège sur un même site. Situé à proximité de La Défense, il accueille une grande diversité de nationalités.

Arrivée il y a dix ans, elle découvre une gestion des manuels particulièrement lourde : achats dispersés, livres perdus ou abîmés, tensions avec les familles... « C'était une organisation très compliquée au quotidien », se souvient-elle.

“ En quelques clics, tout est fait, et souvent à moindre coût. ”

Après deux ans, elle décide de faire appel à l'ARBS, avec qui elle avait déjà travaillé auparavant. Depuis huit ans, le partenariat s'est installé au collège, puis s'est étendu à l'élémentaire.

Concrètement, les enseignants sélectionnent leurs manuels, l'établissement transmet la liste à l'ARBS, qui ajuste selon les disponibilités. Les familles commandent ensuite directement en ligne, et les packs de livres sont livrés prêts à l'emploi dans les classes avant la rentrée.

« En quelques clics, tout est fait, et souvent à moindre coût », souligne-t-elle. Résultat : une adoption rapide par les familles.

Mais le principal bénéfice reste ailleurs : « C'est fluide, clair et sans stress. Nous avons complètement délégué la gestion des manuels, ce qui nous a libérés d'une charge très lourde, à la fois logistique et mentale. Aujourd'hui, nous travaillons avec beaucoup plus de sérénité. »

Écoles de Vie(s) : une école ouverte et vivante

Sylvie Bonafons Écoles de Vie(s)

Avec Écoles de Vie(s), l'Enseignement catholique affirme une conviction forte : l'école est bien plus qu'un lieu d'apprentissage, c'est un espace de rencontre, de partage et d'engagement.

La vidéo ci-dessous en donne une illustration concrète, à travers des initiatives qui ouvrent l'établissement à d'autres publics et favorisent le lien entre générations.



Regarder la vidéo



En croisant les expériences et en développant des projets solidaires, ces écoles permettent aux élèves d'apprendre autrement : par la relation, la responsabilité et le vivre-ensemble.

Une dynamique inspirante, que les Ogec peuvent accompagner et encourager, pour faire de chaque établissement un véritable lieu de vie au service de tous.

Accueillir les tout-petits, une pédagogie sur mesure



Frédérique Zupan

Célia Ortega Fnogec

À Saint-Tropez, l'école Sainte-Anne développe depuis vingt ans un dispositif unique de Très Petite Section, au croisement des besoins des familles et du projet éducatif de l'Enseignement catholique.

À sa tête depuis 22 ans, la cheffe d'établissement Frédérique Zupan porte une vision engagée, où pédagogie différenciée et attention aux familles se conjuguent au quotidien.

La Très Petite Section (TPS) propose un accueil progressif, modulable et adapté au rythme de chaque enfant. Elle permet une véritable continuité éducative, en cohérence avec les valeurs de l'Enseignement catholique : accompagnement

global de la personne, respect des singularités et qualité de la relation éducative. « Il ne s'agit pas d'une simple solution de garde, mais d'un cadre pédagogique à part entière », insiste la direction.

Intégrée à la maternelle, la TPS favorise une entrée en douceur dans le cadre scolaire. L'organisation repose sur une pédagogie différenciée exigeante : au sein d'une même classe, les apprentissages, les temps et les activités sont ajustés pour répondre aux besoins de chacun, dans une logique d'observation fine et d'adaptation continue.

Cette attention aux singularités se prolonge avec le dispositif de regroupement d'adaptation, également présent à l'école

Sainte-Anne. Ce dispositif est dédié aux élèves à besoins éducatifs particuliers. Encadré par une enseignante spécialisée, il permet un accompagnement ciblé, en petits groupes, favorisant la confiance, la progression et l'inclusion dans la classe ordinaire.

L'attention portée aux enfants s'étend aux familles. Proximité, écoute et souplesse caractérisent les échanges avec les parents, pleinement associés au parcours éducatif.

Portée par une directrice profondément investie, cette initiative illustre une école qui accueille, accompagne et fait grandir chacun, dès le plus jeune âge, avec exigence et bienveillance.

Cinéma et prévention : Orange s'engage aux côtés des lycéens

Laura Lepia Fnogec

Dans le cadre de son engagement sociétal en faveur de la jeunesse, Orange propose une initiative originale et engagée à destination des établissements scolaires : le financement de places de cinéma pour permettre à des lycéens d'assister à la projection du film TKT, suivie d'un ciné-débat.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de sensibilisation aux enjeux du harcèlement, en partenariat avec une association locale spécialisée dans la prévention et la lutte contre ce phénomène. Le format ciné-débat permet d'aller plus loin qu'une simple projection : il offre aux jeunes un espace d'expression, d'échange et de réflexion, accompagné par des intervenants qualifiés.

À travers cette action, l'objectif est de susciter le dialogue, encourager la prise de conscience et donner aux élèves des clés pour comprendre, prévenir et agir face aux situations de harcèlement qu'ils peuvent rencontrer au quotidien.

Les Ogec, en lien avec leurs établissements, ont ainsi l'opportunité de faire bénéficier leurs élèves de cette action éducative et citoyenne, sans impact financier pour les familles ou les structures.

Cette initiative, déjà mise en œuvre dans plusieurs lycées du réseau, dispose d'un kit pédagogique pour accompagner les élèves. Elle s'inscrit pleinement dans nos valeurs de vivre-ensemble, de mixité et de respect de chacun.

Une belle occasion de conjuguer culture, engagement et prévention au service des jeunes.



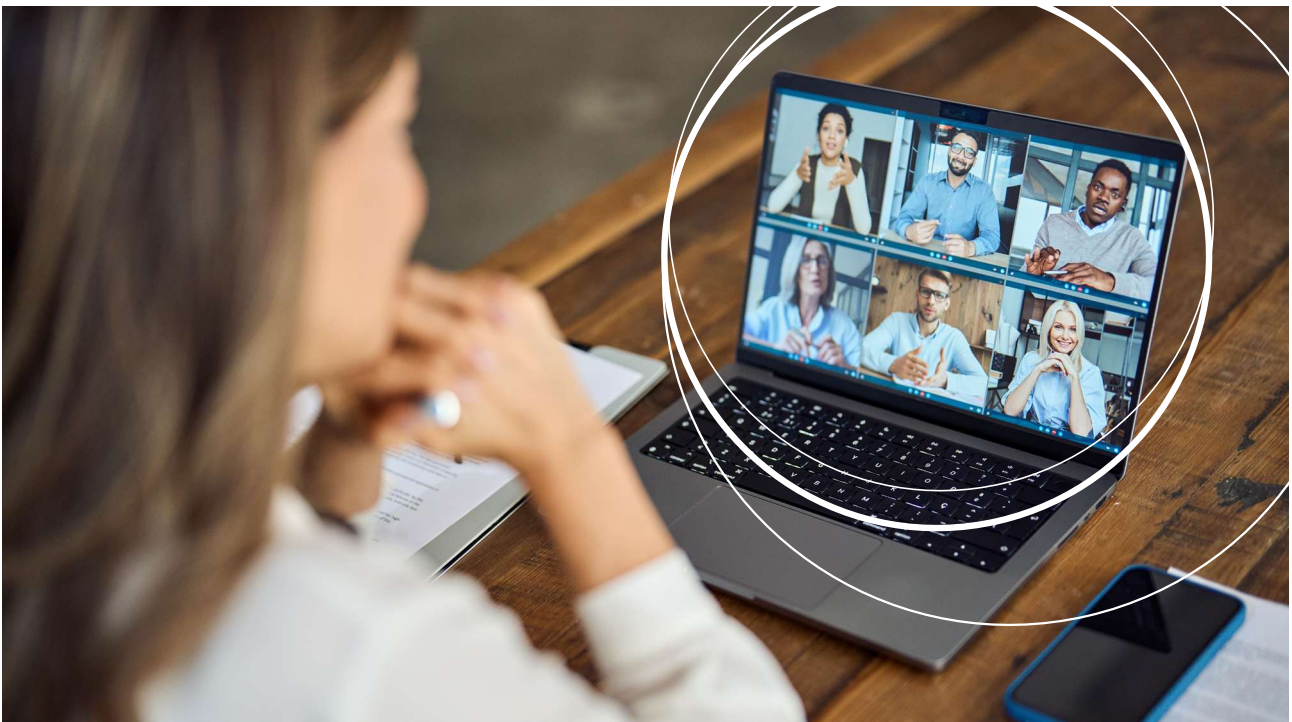
Attention : le nombre de places étant limité, les établissements intéressés sont invités à se manifester rapidement.

Pour toute demande ou pour inscrire votre établissement dans ce dispositif, merci d'envoyer un message avant le 15 mai à :

contact@fnogec.org



Pays de la Loire : des webinaires mutualisés pour renforcer la dynamique territoriale



Johanne Marciniak Fnogec

Face aux enjeux d'accompagnement et de montée en compétences des équipes, les 5 Udogec des Pays de la Loire ont engagé en 2025 une démarche collective au service de l'ensemble des Ogec du territoire.

Désormais, des webinaires sont proposés de manière mutualisée, permettant de répondre plus largement aux besoins des établissements.

Cette initiative répond à un besoin identifié localement : proposer une offre plus complète, tout en s'appuyant sur les ressources déjà développées dans chaque département. Elle permet également de croiser les approches et d'enrichir les contenus existants.

Les thématiques abordées couvrent les principaux enjeux des Ogec : gestion, gouvernance, actualités réglementaires ou accompagnement des équipes.

Les participants, issus de différents départements, permettent une véritable richesse : cela favorise le croisement des regards, et crée une dynamique collective stimulante, propice à l'émulation et au partage d'expériences.

Au-delà de l'information, cette organisation commune s'inscrit dans une logique de coopération territoriale, au service d'un réseau tourné vers l'avenir.

La Fnogec met à votre disposition son **annuaire** officiel des **partenaires**

L'annuaire officiel des partenaires, un outil conçu pour vous permettre de mieux connaître les partenaires référencés et de faciliter leur recommandation auprès de vos Ogec. Cet annuaire recense des partenaires sélectionnés pour la qualité de leurs services et leur connaissance de vos enjeux.

Télécharger l'annuaire



**Fédération nationale
des Ogec**

277 rue Saint-Jacques,
75240 Paris Cedex 5
contact@fnogec.org



www.fnogec.org

